



Date de Convocation :
11/03/2021

Date d'affichage :
11/03/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 27

OBJET :

Débat d'orientations
budgétaires 2021 sur la
base d'un rapport
d'orientations budgétaires

Date de Publication :
22/03/2021

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars 2021 à 18 heures 30.
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie à huis clos,
sous la présidence d'Emmanuel HUDE, Maire.

Etaiet présent(e)s : MM, Mmes, HUDE Emmanuel, SILVA Guyslaine, KRONENBITTER Patrick, JULIENNE Anouke, GAUCHER Alain, TEIXEIRA Sylvie, ASKOUBAN Rachid, DANIEL Caroline, LY Abdou, FOURNIER Agnès, JARDINIER Patrick, BARROIS Cécile, RODRIGUES Aurore, FIERRY-FRAILLON Julien, MERCIER Claude, BUIRON Lucile, TANKOUA Justin (arrivé à 18 h 57), BOUKHRIS Samira, FRANCOIS Hervé, INCANA-BESSON Myriam, NEIVA DE SOUSA Joséphine, THERIN Yann, DEROY Hervé, GRIMAUD Pascal, BEAUJEAN Gérard, Mme KOZA Nadia.

Absent ayant donné pouvoir : M. LEITAO Pedro à M. Abdou LY

Mme TEIXEIRA Sylvie désignée comme secrétaire de séance a accepté cette fonction.

Vu la loi n°82-231 du 02 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe n°2015-99 du 7 août 2015 et le décret d'application n°2016-841 du 24 juin 2016,

Entendu le Rapport d'Orientations Budgétaires concernant les orientations générales du budget 2021, le Conseil Municipal à **23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (Mrs Deroys Hervé, Grimaud Pascal, Beaujean Gérard et Mme Koza Nadia), décide :

- **D'APPROUVER** les orientations budgétaires 2021

A Villenoy, le 22 mars 2021



Emmanuel HUDE

Maire de Villenoy

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.